

L'ABEILLE

IMPRIMERIE TOUS LES JOURS, PAR F. DELAUF.

NOUVELLE-ORLEANS. Jeudi, 4 Décembre 1828.

M. Borthé, auteur de cet acte, annonce à la Chambre qu'il est prêt à lui donner tous les renseignements qu'elle pourrait désirer sur l'objet en question, mais que vu le petit nombre de membres actuellement dans la salle, il désirerait que la discussion fut renvoyée à un autre jour.

Il est une heure; sur motion, la Chambre s'ajourne à demain à dix heures.

GIBRALTAR. Le brick Soto, capitaine Ricketson, est arrivé hier de Gibraltar, d'où il est parti le 10 du mois dernier. Le capitaine Ricketson n'a apporté aucun papier de fraîche date, parce qu'il n'est à point été imprimé de tels papiers de la fièvre qui continue à étendre ses ravages avec violence. Il meurt, à ce qu'on dit, trente ou quarante personnes tous les jours. Tous les habitants aisés avaient quitté la ville et vivaient à bord des navires à l'ancre dans le port. La garnison aussi avait changé de résidence, et était campée sur le territoire neutre, qui est couvert de tentes. Il y a eu quelques personnes atteintes de la fièvre depuis que les troupes ont changé de place. La farine était abondante à \$5. Le Soto a été obligé de s'en retourner sur lest, ne pouvant trouver une cargaison à Gibraltar, ni entrer à Malaga, à Cadix, ou dans aucun autre port espagnol, sans faire une longue quarantaine.

FEUILLETON.

A Mr. l'Éditeur de l'Abbeille. Monsieur—Je me rappelle qu'autrefois vous vous faisiez un plaisir de signaler à la police certains abus qu'elle n'était pas toujours à même de voir et je crois que vous lui rendiez le même service en lui en mettant, sous les yeux, de bien reprehensibles; d'abord la licence que se permettent les esclaves de passer le soir avec leurs bidons sur les trottoirs. Un autre inconvénient est celui d'être exposé, comme cela est arrivé, il y a peu de jours, dans la rue Royale, à voir ou sentir ce liquide infecté répandu sur le trottoir soit par l'effet de l'inattention, soit par accident, soit même par la malveillance ou le dépit de la rencontre. Le second abus est qu'on se permet de conduire les brouettes sur les banquettes; et en résulte que ce passage est obstrué, que les brouettes en souffrent et que bientôt nos beaux trottoirs seront dégradés. Au jourd'hui que les rues sont beaucoup plus vastes qu'autrefois, grâce au zèle de nos administrateurs, il doit être dans le bon ordre de réserver les trottoirs pour les seuls piétons, d'où je conclus qu'une amende est indispensable pour tous ceux qui s'entendent l'ordonnance que rappelle et que vous trouvez mes observations dignes d'être prises en considération. Un de vos Abonnés.

Le nommé Desbois, cocher de fiacre, au service de M. Camille, loueur, était en station sur la place de Greve, lorsque quatre dames le prirent pour se faire conduire au Calvaire. Après cette course, il vint se mettre en repos vis à vis le village de Pu-beaux, et donna l'avoine à ses chevaux. Pendant ce temps, trois jeunes gens se présentèrent et font avec lui marche pour être conduits à Paris; Desbois bride ses chevaux. Survient une société qui propose à Desbois 12 fr. pour la mener à Versailles. Celui-ci accepte, excité par le gain, et invite les trois jeunes gens à sortir de la voiture. Ces derniers de refuser, avec raison. Une lutte s'engage; les voyageurs persistent à ne point descendre. Desbois alors monte sur son siège en disant: "Ah! vous ne voulez pas descendre; eh bien! je vais vous l'apprendre." Au même moment il lance ses chevaux dans la Seine; la voiture disparaît, et deux des jeunes gens sont engouffrés; le troisième seul a été sauvé. Desbois, qui venait d'achever une condamnation en cinq ans de prison, pour vol, a été arrêté. Journ. de Paris.

La Cour d'assises de Paris avait à prononcer sur une affaire relative à un vol de bouteilles de vin de Champagne; elle s'est terminée par la condamnation de l'accusé en deux années de simple emprisonnement, mais un incident, qui avait commencé à exciter quelque hilarité pendant les débats, a fait une sensation extraordinaire pendant que les jurés étaient dans la chambre des délibérations. Une malle contenant des bouteilles de Champagne, enveloppées dans une grande quantité de paille, ayant été ouverte, on vit tout à coup la paille s'agiter et s'échapper hors de la malle. On avait beaucoup de peine à s'expliquer ce phénomène, lorsque des souris qui s'étaient cachées dans cette retraite pendant tout le temps qu'a duré l'inspection, en sortirent et se répandirent dans l'intérieur du parquet. De jeunes avocats, auxquels se joignirent plusieurs amateurs qui avaient voulu voir de près les pièces de conviction, pour suivirent de toutes parts ces légers quadrupèdes dont sept ou huit furent mis à mort sur le champ.

Bertrand, déjà condamné à treize mois de prison pour vol d'une somme de 400 fr. au préjudice du sieur Lucas, comparait aujourd'hui devant le Tribunal correctionnel, sous la prévention d'injures et de menaces envers le même Lucas, qu'il regardait comme l'auteur de sa précédente condamnation. Le plaignant, interrogé selon l'usage, s'il était parent ou allié du prévenu, répond: "Oh! c'est mon cousin au cinquième ou sixième degré; mais cependant nous ne sommes pas cousins; je le renie, pour mon parent." Bertrand, malgré ses dénégations, a été condamné en deux ans de prison et cinq années de surveillance. En s'en allant, il a dit à Lucas: "Je te remercie, mon cher cousin; mais à bon chat, bon rat; je te revaudrai cela."

Delahaye, à peine âgé de 17 ans, venait de la prison où il venait de subir une détention de six mois, pour vol, lorsque, profitant de l'absence de ses camarades, il lui vola 10 fr. dans sa poche. Pris en flagrant délit, Delahaye ne se déconcerta pas. "Je sais, dit-il ce que me revient; je vais être en prison; mais je m'en moque; j'y suis fait, c'est ma maison de campagne." Les prévisions de Delahaye se sont réalisées: il a été condamné à treize mois d'emprisonnement.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Expédiés. Navire Mores, Hammon, Liverpool, WG Heves Navire Georges, Robinson, Liverpool, S P Morgan et Co. Navire Constitution, Stone, Mobile, capitaine Goel. Alligator, Beauvais, Mobile, capitaine Goel. Victor, Caro, Pensacole, capitaine

Arrivés. Brick Fites, Garrido, de Campêche, avec du bois de teinture. Brick Jasper, Fritz, de la Havane, sur lest. Brick Milton, Fisher, de Philadelphie (parti le 16 Nov.) sur lest. Le navire paquebot Misouri a quitté les Caps le 15, et le navire Washington, le 10, de Philadelphie, tous deux pour ce port.

Brick Billow, Samson, H. vane, sur lest. Brick Edwin, Cox, Boston avec un chargement de Bateau de remorque Porpoise, Wood, de la passe S. O. ayant mis en mer le navire Russell—il a amené dans le port le navire Tennessee, et le brick Dodge Healy. Passé dans le fleuve le navire Wm. Tell, brick Massachusetts, et plusieurs autres navires dont on ne connaît pas les noms.

Bateau de remorque Hercules, Herriman, de la passe S. O. Il a remorqué dans le port le brick Planet, et le brick Thehis.

Entrées. Navire paquebot Tennessee, Fowler, de New-York, à Foster et Hutton—chargement à J. G. Johnston, A. Lockhart et Co. J. Squier et Co. J. Smith, J. Chastant, H. Marsh et Co. J. Millaudon, J. G. Stevenson, J. H. Field, F. Fry et Co. A. Denuer, K. Kott et Bordier, W. H. Ireland, L. Lacoste, N. Boutes et Co. J. Lecarpentier, J. W. Zacharie et Co. Peyroux, Rivard et Co. N. Franklin, B. Story D. Lane, J. Harlow et Co. Rogers, Sleomb et Co. D. Mullon et Co. A. Haged, J. Mager, B. Rice, S. H. Goodman et Co. Bowers, Osborn et Bowers, C. A. Heppler, Florence, et Co. Calles et Heasay, J. Calles, Yardi et Blois, H. R. Lee et Co. Palfrey, Dyson et Co. H. F. Kenna, Lane, Lovell et Co. M. Walton, Foster et Hutton, Robinson et Boat, Thomson et Grant, S. Smith, et Co. H. Haynes et Co. H. Sand, W. et J. Montgomery, H. Grant, A. Lanfear, A. Mayn, Baudou et Domingon, Phelps, J. Babcock, P. S. Newton et Co. J. Calles, H. Leveziel, J. Lallande, au capitaine et à l'ordre.

Brick Planet, Gerrish, Malaga, rapporté. Brick Dodge, Healy, à Haverthorn, New-York, cargaison à W. Hampton. Goel. Cannon, Swiler, Mobile, cargaison 200 sacs café à l'ordre. Sloop Empress, Echerassia de la Havane, avec des fruits au capitaine.

Bateau Melanie, Mayel, Vera-Cruz, que l'est. Brick America, Humphris, New-York—lest. Goel. Harcourt, Doyle, Mobile, avec du bois de charpente. Goel. Hunter, Taylor, Mobile, sur lest.

Navire Elenor, Childs, Marshelles, avec une cargaison assortie de vin &c. à R. D. Shepherd et Co. D. Juner, Kott et Bordier, E. L. Bernard, L. Millaudon, à l'ordre et au capitaine.

Brick Blakely, Lewis, de Portland, avec des produits au capitaine. Navire Casco, Choate, de Portland, avec des produits au capitaine. Brick Virginia, Prince, New-York. Brick United-States, Knight, Portland. Brick Gold-Hunter, Curtis, Boston.

MEMORANDA.

A Gène le 25 sept le Lunar, en chargement pour ce port. Expédié à New-York pour ce port, le 13 Nov. navire Volant, Curtis. Brick Rising-Stars, devant partir de New-York pour ce port, le 15 Novembre, dans peu de jours; navire paquebot Dewitt Clinton, Packard, de New-York le 22 Novembre.

EN débarquement du brick Waldo, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné: Pêche-sels et liqueurs, Pomme-de-Sain Bois, de Dubouai, Pâte pectorale balsamique de Reguould aîné, Papiers à cautère, Sirop de violettes, Ditto anti-scorbutique du Portal, Bassins garnis pour malades, Séringues à bilet, Ditto à soi-même, Ditto pour enfants, Ditto à injection.

M. JAMBU. Rue de Chartres, n° 179, en face la rue Jefferson.

ATTENDU que Benjamin Richard, son dernièrement sheriff de la paroisse de Washington, s'est adressé à moi demandant que les hypothèques résultant de diverses obligations qu'il a souscrites comme principal, savoir: le vingt-neuvième jour de Décembre 1823, conjointement avec William Rose, et Rice Wells, comme cautions; le vingtième jour de Décembre 1824, conjointement avec Thomas Beckham snr., et J. Sharp comme cautions; et le second jour de Janvier 1826, conjointement avec Robert Gale, et William Self, cautions, fussent levées et annulées.

Donnons avis à toutes personnes intéressées de faire connaître par écrit à l'office du secrétaire d'Etat dans l'espace de 90 jours à compter de la dernière publication des présentes, les raisons pour lesquelles les dites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annulées. Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 26e jour de Décembre mil-huit-cent-vingt-huit, et la cinquante troisième année de l'indépendance des E. U. d'Amérique.

HENRY JOHNSTON, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane Par le Gouverneur P. DERBIGNY, 4 Dec. 1828 } secrétaire d'Etat.

SUCRE.—100 boucans sucre de première qualité, à vendre par 3 Décembre. JOHN MACRER.

CANONNIERS D'ORLEANS! ATTENTION! LE bataillon d'Artillerie prendra les armes Dimanche prochain 7 du courant, à 8 heures du matin; et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement avec accoutrement complet en pantalon blanc et un bouquet de grenade au bout du fusil en l'honneur de la Ste. Barbe. Un salut de 25 coups de canon sera tiré à la pointe du jour par le piquet de corvée. S. S. RELF. 3 déc. capre. comt

SALLE DE BAL, Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon. BAL PARE. Samedi prochain, 6 Décembre, Il y aura un Bal Paré. Prix d'Entrée.—Une piastre. Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. 5 décembre

SALLE ST. PHILIPPE. Samedi prochain, 6 D. cembre, On donnera un GRAND BAL PARE. Prix d'Entrée.—une piastre. 6 déc

POUR LE HAVRE, Le navire de première classe, CHURLOT, capitaine Smith, partira pour ledit port le 10 du courant, et peut recevoir encore 200 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à Wm. NOTT & Co. 3 Décembre.

POUR LE HAVRE, Le navire SIROC, capit. Lambert, doublé et chevillé en cuivre; a besoin de 200 balles pour compléter son chargement, si on pas dresse de suite. S'adresser à J. OGDEN & Co. 3 Décembre.

POUR LE HAVRE, Le navire de 1ère. classe CHARLES DREW, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Bahldge, sera immédiatement expédié par fret de 100 balles de coton, s'adresser à 27 Novembre. T. NICOLET & Co.

POUR LA GUYRA, Le brick à voilier MOTION, capitaine Sistrare, devant partir le 20 de ce mois. Pour fret ou passage, s'adresser à 14 Nov. GOTTSCHALK & REIMERS.

LOTTERIE DE L'EGLISE EVANGELIQUE Française.—Seconde classe. Le sousigné ayant été requis de surveiller le tirage de la seconde classe de la Loterie de l'Eglise Evangélique Française, autorisée par l'Etat de la Louisiane, certifié par le présent que les numéros suivants sont ceux qui sont sortis, et que l'ordre dans lequel ils ont été tirés aujourd'hui est tel qu'il se trouve ci-dessous, et que ces numéros forment les dix séries suivantes le Prospectus de ladite Loterie.

Table with 2 columns: Série and Numbers. Rows include 1ère Série (9253, 3000 p.), 2e. Do., 3e. Do., 4e. Do., 5e. Do., 6e. Do., 7e. Do., 8e. Do., 9e. Do., 10e. Do.

Par le certificat ci-dessus on verra quels ont été les numéros tirés, pour déterminer les Lots de la seconde classe, et la Loterie de l'Eglise Evangélique Française, et l'ordre dans lequel ils ont été tirés. Le Directeur annonce au public que le résultat est comme suit: N. 9253 3,000 p.; N. 13084 1,620 p.; N. 1777 1,000 p.; N. 3520 1,000 p.; N. 12913, 1000 p.; N. 8399 750 p.; N. 2965 750 p.; N. 7148, 250 p.; N. 5436, 250 p.; N. 10601, 250 p.

Tous les billets terminant par 253 ou 034 ont gagné un lot de 27 p., et demi; ceux terminant par 777, 520, 913, 399, 865, et 148 ont gagné chacun 25 p.; ceux terminant par 601 ou 170 p.; ceux terminant par 436 ont 50 p.; ceux terminant par 53 ou 84, ont 7 p. 50c.; ceux terminant par 77, 20, 12, 99, 65, 48, 36 ou 01, ont 5 p.; ceux terminant par 3 ou 4, ont 2 p. et demi.

D. MALCOLM, 2 décembre Directeur. Avis—Les personnes qui ont quelques réclamations à faire contre la succession de feu Pierre Marie Cliron, décédé dans la paroisse St. Charles, sont invitées à se présenter à l'office du juge de ladite paroisse. J. M. MOREL GUIRAMAND—Juge. 26 sept.—

LOTTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs, 2nde. Classe. Qui doit être tirée le Mercredi, 31 Décembre 1828.

Table with 3 columns: Lot, Amount, and Total. Rows include 1 lot de 10,000 piastres est \$10,000, 1 " de 6,000 " " 6,000, 1 " de 4,800 " " 4,800, 1 " de 3,600 " " 3,600, 1 " de 2,800 " " 2,800, 1 " de 2,000 " " 2,000, 6 " de 1,000 " " 6,000, 12 " de 500 " " 6,000, 156 " de 60 " " 9,360, 780 " de 10 " " 7,800, 7,800 " de 5 " " 39,000, 8,760 Lots 97,440, 15,600 Blancs

PRIX DES BILLETS. Bille entier, \$5; demi, \$2 50; quart, \$1 25. Chaque paquet entier ne pourra gagner moins de \$20; les demi et quarts en proportion. Nota. On peut se procurer les billets ci-dessus à \$4 jusqu'au 20 Décembre, en s'adressant au Bureau du Directeur, rue de Chartres, N° 145. 1er. Décembre. J. B. FAGET, Directeur.

LES soussignés venant de former une société sous la raison de Plumard & Plauché, offrent leurs services au public, pour le courtage dans toutes ses branches. Ils se chargeront de toutes espèces d'écritures qu'on voudra bien leur confier. PLUMARD & PLAUCHE. Rue Toulouse, N° 34, vis-à-vis M. Blanchet. 6 déc.

Par Bandou & Domingue. L'Escauve, Mardi, le 16 de Décembre, à une heure précise, après midi, d'Hewlet. UN TERRAIN situé en cette ville, entre les rues Bourbon et de la Nouvelle-Orléans, mesurant 40 pieds de face sur 120 pieds de mesure française, avec le droit qu'a ce terrain à une profondeur ultérieure de 30 pieds sur une ligne de 30 pieds, tel qu'il est clos et qu'il se trouve désigné sur le plan qui est exposé au moment de la vente; avec les établissements qui se trouvent sur ce terrain, qui est borné d'un côté par la rue d'Elizabeth et de l'autre par celle de Mr. Tridion.

Conditions.—Un tiers comptant; les deux tiers payables moitié à un an, moitié au jour de la vente, en bill de satisfaction et portant hypothèque sur la Paçoignure, avant de fournir ses billets; faculté d'escouper ces deux termes à huit pour cent par an. L'acte de vente passé devant M. Théodore Seghers, notaire public. 4 déc.

VENTE PAR LE MARSHAL. Stephen Cockran vs. Brown, Ives et autres propriétaires du bateau à vapeur Rob Roy. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge associé de la Cour de Cité, j'expose en vente Lundi 29 de Décembre, à midi, au Café de la Bourse,

Le bateau à vapeur Rob Roy, avec ses agrès, appareils, et aménagement, saisis pour satisfaction au jugement rendu dans l'affaire ci-dessus. 28 nov. LOUIS DAUNOY, Marsh.

VENTE PAR LE MARSHAL. P. Monier vs. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prevail juge associé, j'expose en vente Mercredi 12 Décembre, à 4 heures, à la demeure du défendeur, un billard—Saisi dans l'affaire ci-dessus. 3 déc. L. DAUNOY—Marsh.

VENTE PAR LE MARSHAL. P. Monier vs. EN vertu d'un writ d'alias fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prevail juge associé, j'expose en vente publique le Mercredi 3 de Janvier 1829, à midi, une moitié indivise de la maison en bois à deux étages avec le terrain attenant situé à l'escougnure des rues Edward et des Magasins F. Lacoste, mesurant 12 pieds de profondeur sur 60 de largeur plus ou moins, mesure française. 3 déc. L. DAUNOY—Marsh.

LOTTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON ROUGE. 2nde. Classe. Le Tirage aura lieu le 13 Décembre 1828.

Table with 2 columns: Lot and Amount. Rows include 1 lot de \$ 5000 est \$ 5000, 1 do de 3000 do do 3000, 1 do de 2500 do do 2500, 1 do de 2000 do do 2000, 1 do de 2000 do do 2000, 1 do de 1346 do do 1346, 6 lots de 500 sont de 3000, 6 do de 300 do do 1800, 6 do de 100 do do 600, 138 do de 25 do do 3450, 138 do de 20 do do 2760, 552 do de 8 do do 4416, 6072 do de 4 do do 24288

6924 lots \$ 17,550 billets \$66160. Ce plan, formé par la permutation de 27 numéros et le tirage de 4, donne 17,550 billets, et aura 24 lots avec trois des numéros sortis, 825 avec 2 des numéros sortis, et 6072 avec un seul numé. Pour déterminer le sort des 17,550 billets, 27 numéros, depuis 1 jusqu'à 27 seront tirés dans la roue d'un après l'autre, et l'ordre en tirera 4. Le billet ayant le 1er, 2d, et 3e numéros sortis immédiatement, et dans l'ordre du tirage, aura droit au lot de \$5000.

Celui ayant les 1er, 3e, et 2d. numéros sortis, aura droit à 3000 " 2d. 1er, et 3e. " 2500 " 2d. 3e, et 1er. " 2000 " 3e. 1er, et 2d. " 2000 " 3e, 2d, et 1er. " 1500

Les six ayant les 2d, 3e, et 4e. numéros sortis dans n'importe quel ordre, chacun 500. Les 6 ayant les 1er, 2d, et 4e. numéros, chacun 300. 6 " 1er. 3e, et 4e. " 100. 138 " 3e, et 4e. " 25. 138 " 2d, et 3e. " 20. 252 ayant 2 des numéros sortis, 8. 6072 ayant un seul des numéros sortis, 4.

Tout billet ayant obtenu un lot, ne peut avoir droit à un autre lot moindres. Les Lots seront payables 10 jours après le tirage, et sujets à la déduction d'usage de 15 pour cent.

PHILIP HICKY, J. DEBELLEVERE, Administrateurs, L. SHEPPERS.

Prix des BILLETS. BILLETS entiers \$4, demi \$3, quart \$1. Livrets de neuf billets (garantis de ne pas tirer moins de \$16) \$36.

On pourra se procurer des billets Au Bureau des Administrateurs, ou com des Rues de Chartres et Bienville, No. 63. 2 Decem. J. VIGNAUD, Agent pour les Administrateurs.

ESCLAVE EN MARONNAGE. EST partie maronne de chez le soussigné, depuis deux semaines, une négresse américaine nommée Jonny, parlant français, âgée d'environ 30 à 32 ans, taille de 5 pieds 1 ou 2 pouces; elle a une marque sur le revers de la main droite, provenant d'une ancienne blessure. Elle était vêtue d'une robe de cotonnade bleu carreaux et d'un vieux schall d'angola. Une récompense de dix piastres sera donnée, à celui qui la ramènera au soussigné ou la déposera à la geole. 2 Decem. J. B. LATOUR.

MAQUEREAUX & Co.—240 brils maqueriaux N° 2, et 3, 100 boucans N° 1, et 2, 50 pauciers bouteilles, à vendre par 2 Decem. J. P. PAYSON rue Conti N° 23.